

Conforme à la réglementation et notamment aux articles 325-3 du règlement général de l'AMF et L 520-1 du code des assurances

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Le Cabinet ACTIV' PATRIMOINE,
SARL au capital de 10000 € enregistrée au RCS TGI Annecy - SIREN 530 088 566 - Code APE 6619B
Représenté par Stéphanie GRUMIAUX, gérant - TVA FR83530088566
Son siège social est situé à : Le Domaine des Poètes - 7 rue des Poètes - 74150 Rumilly
Téléphone : 04 50 65 81 77 - Email : contact@activ-patrimoine.com - Site : www.activ-patrimoine.com

STATUTS LÉGAUX, AGRÈMENTS ET AUTORITÉS DE TUTELLE

1/ Dans le cadre de nos activités de Conseil en stratégie et organisation patrimoniales

▪ Statut de Conseiller en Investissement Financier

Le Cabinet ACTIV' PATRIMOINE est inscrit au Registre des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance auprès de l'ORIAS sous le numéro 11060438. (www.orias.fr)

Il est également enregistré sous le numéro E003111 auprès de l'AMF, Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org) et Membre de l'ANACOFI-CIF, Association Nationale des Conseillers Financiers-CIF (www.anacofi.asso.fr), association agréée par l'AMF.

Votre conseiller s'est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur le site de l'ANACOFI. (www.anacofi.asso.fr)

2/ Dans le cadre de nos activités de Conseil en investissements

▪ Statut de Courtier en Assurance

Le Cabinet ACTIV' PATRIMOINE est inscrit au Registre des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance auprès de l'ORIAS (www.orias.fr) sous le numéro 11060438 dans la catégorie B, placé sous le contrôle de l'ACP, Autorité de Contrôle Prudentiel (www.acp.banque-france.fr), 61 rue Taitbout, 75436 PARIS CEDEX 09.

▪ Statut d'Intermédiaire en Opération de Banque et Services de Paiement

Le Cabinet ACTIV' PATRIMOINE est inscrit dans la catégorie Courtier en banque et services de paiement au Registre des Intermédiaires en Assurances auprès de l'ORIAS sous le numéro 11060438. (www.orias.fr)

▪ Statut de Démarcheur Financier n° 1052980379QH

▪ Statut d'Agent Immobilier

Conforme à la Loi Hoguet pour les activités de Transaction sur Immeubles et Fonds de Commerce, le Cabinet est titulaire de la Carte professionnelle n° **1783/74** délivrée à Annecy par la Préfecture de la Haute-Savoie.

DÉONTOLOGIE ET CHARTE DE BONNE CONDUITE

Dans le cadre de notre adhésion au Groupe Infnitis, nous nous engageons à respecter la charte de bonne conduite mentionnée ci-dessous.

Les conseillers en gestion de patrimoine indépendants s'engagent à adopter une démarche professionnelle intégrant les caractéristiques déontologiques suivantes :

- Le respect de la réglementation en vigueur,
- L'observance stricte des règles d'éthique et de comportement,
- Le respect rigoureux des règles de déontologie de la profession,
- L'obligation de mettre au service de son client toutes ses connaissances et aptitudes dans l'exercice du conseil en gestion de patrimoine et de faire appel à des spécialistes, chaque fois que cette nécessité est avérée. Il s'impose également de ne pas intervenir dans les domaines qui ne relèvent pas de sa compétence.

Le respect des règles de confidentialité et de tenue du secret professionnel, hormis les cas où la loi en dispose autrement. Toute intervention du conseil en gestion de patrimoine adhérent doit être effectuée en vue d'apporter une réponse en adéquation avec les objectifs patrimoniaux du client.

L'approche patrimoniale doit être conçue dans une optique de planification à long terme et doit favoriser l'adaptation des solutions proposées aux évolutions de la situation personnelle du client ou aux modifications de l'environnement.

RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE ET GARANTIE FINANCIÈRE

Le Cabinet ACTIV' PATRIMOINE dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures souscrites auprès de la Compagnie CNA Insurance Company Ltd, située au 37 rue de Liège - 75008 PARIS sous le numéro de police FN 4448 sont notamment conformes aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances.

Le Cabinet ACTIV' PATRIMOINE est tenu au respect de la législation de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et des mesures Tracfin.

MODE DE FACTURATION ET RÉMUNÉRATION

Nos prestations de Conseil en stratégie et organisation patrimoniales font l'objet d'une facturation d'honoraires. Les modalités de cette facturation sont définies dans la lettre de mission.

Nos prestations de Conseil en investissements peuvent donner lieu à une prestation d'intermédiation en investissement sur des produits financiers notamment. Le client est informé que pour tout acte d'intermédiation, le Cabinet ACTIV' PATRIMOINE est rémunéré par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser les produits, auxquels s'ajoutent une fraction des frais de gestion qui est au maximum de 50% de ceux-ci.

Le détail de la rémunération du Cabinet ACTIV' PATRIMOINE par commissions, agissant en tant qu'intermédiaire, peut être obtenu par le client en s'adressant à la société qui autorise la commercialisation par le Cabinet de ses produits. Le Cabinet s'engage à assister le client dans l'obtention de ces informations.

PARTENARIATS

Le Cabinet ACTIV' PATRIMOINE a sélectionné en toute indépendance les sociétés avec lesquelles nous entretenons un partenariat. Elles présentent pour nos clients le sérieux, la solidité, les garanties et le professionnalisme requis. Nous sommes en mesure de vous proposer une large gamme de solutions afin de répondre à l'ensemble de vos attentes et besoins. Nous n'entretiens aucune relation capitalistique avec nos partenaires.

Dans l'objectif de vous apporter des services et solutions complets et pertinents, le Cabinet ACTIV' PATRIMOINE a choisi de travailler en concertation avec des professionnels expérimentés nous apportant leurs compétences spécifiques et complémentaires lorsque votre situation le nécessite : Notaires, Experts-comptables et Avocats fiscalistes entre autres. Cette organisation inter-professionnelle est garante d'un accompagnement professionnel rigoureusement efficace.

Liste non-exhaustive des sociétés partenaires et offres auxquelles vous pouvez accéder :

SOLUTIONS DE GESTION PRIVEE

123 VENTURE – A PLUS FINANCE – AG2R LA MONDIALE – APREP – AGEAS – ALTO INVEST – AXA THEMA – BNP PARIBAS INVESTMENT PARTNERS – CALAO FINANCE – CAM GESTION – CARDIF – CARMIGNAC – CCR AM – CILOGER CORTAL – CORUM AM – DNCA FINANCE – FINANCIERE DE L'ECHIQUIER – GE MONEY BANK – GENERALI VIE GENERALI PATRIMOINE – INOCAP – INTERGESTION – KEREN FINANCE – KBL RICHELIEU GESTION – LA FRANCAISE AM – MANDARINE GESTION – MMA – MIDI CAPITAL – NATIXIS ASSURANCES PARTENAIRES – NATIXIS LIFE – ODDO AM – ORADEA VIE – ROTHSCHILD & CIE GESTION – SG ADEQUITY – SIGMA GESTION – SKANDIA – SPIRICA –TOQUEVILLE FINANCE – UFFI – VATEL CAPITAL – VITIS LIFE

SOLUTIONS DE PROTECTION SOCIALE

AGEAS – APRIL – CIPRES VIE – DEBORY-ERES – GENEALI VIE – MMA – ORADEA – VIVENS

SOLUTIONS IMMOBILIERES DIRECTES OU INDIRECTES

CILOGER – INTERGESTION – LA FRANCAISE AM – UFFI REAM

Promotion immobilière – LMNP – Loi Censi-Bouvard – Loi Girardin – Loi Malraux Monuments historiques

SOLUTIONS DE DIVERSIFICATION

Art, cinéma, groupements fonciers viticoles, vin, groupements forestiers

TRAITEMENT D'UN ÉVENTUEL DIFFÉRENT

En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher dans un premier temps un arrangement amiable et dans un second temps à informer :

- L'association professionnelle ANACOFI-CIF, 92 rue d'Amsterdam, 75009 Paris
- L'Autorité de Contrôle Prudentiel, 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 9

En cas d'échec, le litige pourra être porté devant les tribunaux compétents.